

## LETTRE DU CENTRE N° 192

### Sujet : Création de formations intitulées « Liquidation : actualités »

La mise à jour des connaissances des liquidateurs destinée à s'assurer de l'adéquation de celles-ci avec le niveau de qualité de service attendu constitue un des éléments des plans d'actions des contrats d'objectifs et de moyens 2015-2018.

En lien avec les directions du GIE Agirc-Arrco, le CFEM met en place des sessions de formation « Liquidation : actualités » destinées aux équipes en charge de la liquidation pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances réglementaires et techniques (procédures, outils) et d'appréhender les évolutions actuelles et à venir de leur activité.

Ces sessions sont organisées en région au plus près des équipes et à destination des managers de proximité, des formateurs relais et des équipes en charge de la pré-instruction, de la liquidation et de la mise en paiement.

Les sessions auront lieu :

- **A Paris**, les 9 ou 10 juin 2016 dans les locaux du CFEM, pour les collaborateurs des régions Ile de France, Normandie, Picardie, Champagne Ardennes, Nord Pas-de-Calais, Alsace, Lorraine, Franche-Comté
- **A Caluire et Cuire**, le 16 juin 2016 dans les locaux du groupe Apicil, pour les collaborateurs des régions Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne
- **A Marseille**, le 17 juin 2016, dans les locaux du groupe Malakoff Médéric pour les collaborateurs des régions Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc Roussillon et Corse.
- **A St Jean de Braye**, le 23 juin 2016, dans les locaux du groupe Malakoff Médéric, pour les collaborateurs des régions Bretagne, Centre, Pays de la Loire.
- **A Angoulême**, le 28 juin 2016 dans les locaux du groupe Irpauto, pour les collaborateurs des régions Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou Charentes.

De la même façon, d'autres sessions réunissant plusieurs GPS peuvent également être organisées sur site à la demande (contacter Philippe Damaso, responsable de projet pédagogique, [pdamaso@agirc-arrco.fr](mailto:pdamaso@agirc-arrco.fr), 01.71.72.16.02).

Il convient :

- soit de retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint 3 semaines avant le début de chaque session, au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : [gje.cfp@agirc-arrco.fr](mailto:gje.cfp@agirc-arrco.fr)),
- soit de procéder à la préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès Nymphée attribué au service formation du groupe.

Par ailleurs, pour réactualiser les acquis, perfectionner les savoir-faire ou acquérir de nouvelles compétences, le CFEM vous propose également d'autres stages, réglementaires et/ou outils (cf catalogue de formation 2016 p.77 à 95).

P.J. : Contenu de la formation et Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale  
Direction des ressources humaines  
Responsable de plate-forme téléphonique  
Responsable retraite  
Responsable communication  
Responsable formation  
Pour info : secrétaire du CE*

## « LIQUIDATION : ACTUALITES »

Sessions mises en place pour les équipes de liquidation (managers de proximité, formateurs relais et équipes en charge de la pré-instruction, liquidation, gestion allocataires...).

### ***CONTENU DE LA FORMATION***

- **Point sur l'accord du 30 octobre 2015**
- **Travaux des Commissions Paritaires de mars et juin 2016**
- **Actualités réglementaires**
  - **Suppression des sommes isolées**
  - **Cotisation AGFF sur la tranche C**
- **La qualité de la liquidation**
- **Simplification du calcul des droits maladie**
- **La colorisation des dossiers**
- **Le contrôle communautaire**
- **La demande de droits complémentaires (DDC)**
- **Le référentiel national de gestion des droits (RNGD)**
- **Le régime unifié**

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### « Liquidation : actualités »

(\*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (\*): \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Portable : \_\_\_\_\_

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : \_\_\_\_\_

#### Choix de la session :

Session du 9 juin 2016 (Paris)

Session du 10 juin 2016 (Paris)

Session du 16 juin 2016 (Caluire et Cuire)

Session du 17 juin 2016 (Marseille)

Session du 23 juin 2016 (Saint Jean de Braye)

Session du 28 juin 2016 (Angoulême)

#### Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : \_\_\_\_\_

au nom de l'organisme (autre service) :

Service \_\_\_\_\_

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Nom du correspondant (\*) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

*Le coût individuel de la participation à la formation est fixé à 350 euros + 19,50 euros de repas (règlement à réception de la facture).*

**Date et cachet de l'organisme**

**Service Formation**

**Signature**

Inscription 3 semaines avant le début de chaque session, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès Nymphéa attribué au service formation du groupe.